



COMMUNIQUÉ

Carte scolaire 2018

Le CDEN (Conseil départemental de l'Education Nationale) vient d'entériner le projet de carte scolaire du directeur académique, Denis Waleckx.

23 fermetures de classes et 10 ouvertures de postes (5 classes)

C'est dans un contexte austère pour toute la fonction publique que se déroulent ces opérations de carte scolaire. Une nouvelle fois, pour notre département, avec une dotation de - 9 postes et 7 postes au total (4 cette année), consacrés au dispositif « CE-CE1 100% réussite » en REP+, la rentrée 2018 va être difficile dans de nombreuses classes. D'année en année, dans les écoles publiques, les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des enseignants ne cessent de se dégrader.

Même s'il est louable d'aider les plus fragiles, la mise en œuvre du dispositif « CP-CE1 100% réussite » va fragiliser l'école de la république et notamment les écoles rurales mayennaises.

Par ailleurs, alors que l'administration devrait partout défendre l'école publique, elle refuse de prendre en compte nombre d'élèves de moins de 3 ans et maintient un nombre insuffisant de classes de maternelle, pour le plus grand bonheur des écoles privées.

La dotation 2018 n'est pas à la hauteur des enjeux et nous condamnons ces logiques budgétaires : l'administration doit créer des postes. C'est ce qu'attendent nos collègues, c'est ce qu'attendent les usagers de l'école publique. La moyenne de 5,50 enseignants pour 100 élèves dans notre département à la prochaine rentrée ne permet pas d'avoir une vue contextualisée de la situation. En effet, nombre de postes sont occupés par des enseignants qui ne sont pas sur un « poste classe » (comme par exemple le dispositif plus de maitres que de classes ou le CP-CE1 100% réussite...) et de nombreuses classes dans le département vont dépasser les 25 élèves par classe.

C'est la raison pour laquelle, notre fédération a voté contre le projet de carte scolaire présenté à nouveau par le directeur académique lors de ce CDEN. C'est la raison pour laquelle nous n'avons cessé de rappeler nos revendications, notamment lors de notre entrevue avec le directeur académique le jeudi 8 février. C'est la raison pour laquelle nous avons déposé un préavis de grève qui couvre toute cette période et c'est la raison pour laquelle à l'appel de FO, une soixantaine de personnes (enseignants, parents, élus et enfants) étaient rassemblées devant la préfecture ce mardi soir.

**Carte scolaire : 18 votes CONTRE (dont toutes les organisations syndicales) 6
POUR (avec les élus du Conseil départemental) 0 ABSTENTION**

Force Ouvrière maintient ses revendications :

- **Des taux d'encadrement satisfaisants dans toutes les écoles du département et sur tous les niveaux** : 25 par classe en maternelle et élémentaire en zone banale, 20 en maternelle et élémentaire en REP+ et 15 pour les PS et TPS.
- **L'augmentation des décharges de direction et la création des postes d'aide administrative dans les écoles**
- **L'ouverture de postes d'enseignants spécialisés, notamment des maîtres E et G** permettant aux élèves de bénéficier de l'aide spécialisée adaptée à leurs difficultés et la création de places en classes, structures ou établissements spécialisés afin de répondre aux notifications prononcées par la MDA ainsi que le départ en stage CAPPEI à hauteur des besoins.
- **La création d'un poste d'enseignant référent (pour le suivi des élèves en situation de handicap)**, à temps plein pour le 1^{er} degré.
- **L'annulation des fermetures de classes**
- **La demande au rectorat et au ministère d'une dotation exceptionnelle en postes** pour atteindre tous ces objectifs.

Enfin, Denis Waleckx souhaite remettre sur la table la convention ruralité. Il propose une forme de co-gestion avec les organisations syndicales pour élaborer cette convention. Sur ce dossier, comme sur les autres, Force Ouvrière gardera son indépendance et n'accompagnera pas des dispositions, qui là où elles sont mises en œuvre, détruisent un peu plus les écoles publiques rurales. Le seul objectif avoué de ces conventions, c'est la « *rationalisation des moyens* ». Nous continuerons, non pas à « *affoler les territoires* », mais bien à alerter nos collègues, les élus et les usagers sur les conséquences de ce type de convention.

C'est bien dans ce contexte que le SNUDI-FO de la Mayenne appelle à se mobiliser avec toute la fonction publique le 22 mars prochain.

A Laval, le 20 février 2018